Digest HRS de mai 2016

L’Europe et l’ex-Union soviétique

Début mai, des manifestations ont eu lieu à travers plusieurs villes au Kazakhstan, contre une réforme du code de la propriété foncière. Cette réforme devait permettre la location de terres agraires par des propriétaires étrangers de 15 à 25 ans, et de faciliter l’achat d’actions sur lesdites terres par les Kazakhs. Ces amendements sont a priori favorables pour la population, et étaient censées revaloriser le secteur agroalimentaire qui souffre d’un sous-investissement – seul 2,1% de l’investissement national total lui est consacré, alors que 20% de la population active y travaille. Ce manque de capitaux accule le pays à importer 25% de ses besoins alimentaires, sa production ne représentant que la moitié de la Russie et le dixième de la production moyenne d’un pays de l’OCDE. La population craint toutefois que la réforme ne permette aux investisseurs étrangers de conforter voire d’étendre leur mainmise sur les terres kazakhs, avec notamment la crainte récurrente d’une montée en puissance des investisseurs chinois. Les manifestations ont semblé très limité, avec un maximum de mille personnes protestant à Atyrau, mais les autorités locales ont préféré reculer tant ces manifestations populaires dans un régime autoritaire les ont surpris et inquiétés. La dernière manifestation au Kazakhstan a constitué un traumatisme, quand une grève des travailleurs du secteur pétrolier dégénéra à Zhanaozen et se conclut par une quinzaine de morts. Les ministres de l’économie et de l’agriculture ont dû démissionner et un moratoire sur les amendements polémiques a été annoncé, de même que l’instauration d’une commission censée réformer le code de la propriétaire foncière en dialogue avec le public. Cependant, l’annonce par les manifestants d’une nouvelle série de protestations pour le 21 mai a amené le gouvernement à prendre des mesures rétorsives, en fermant certains lieux publics et en enfermant préventivement des meneurs des manifestations ou des journalistes. Cette réaction ambigüe des autorités kazakhes entre dialogue et fermeté illustre la gêne actuelle du régime, au-delà de la seule réforme agraire. La dernière révolution en Ukraine constitue un contre-exemple absolu pour le régime du président Nazarbayev, que lui et ses affiliés cherchent à prévenir en hésitant entre satisfaction des demandes populaires et mesures de police. Cette crainte du soulèvement populaire est d’autant plus pressante que le président kazakh s’interroge sur sa succession, dans la mesure où il aura 76 ans en juillet, sans qu’un candidat fiable se dégage pour le moment.

Le 2 mai, la justice espagnole a annoncé qu’un juge avait requis en janvier des mandats d’arrêt internationaux contre des responsables publics russes de haut niveau, en raison de leur compromission avec le crime organisé et ses relais en Espagne. Cette procédure suit les preuves accumulées lors des opérations Avispa (2005-2007) et Troïka (2007-2008) de la police espagnole contre deux réseaux de la mafia russe, qui avaient établi des activités illégales en Espagne. Les juges espagnols ont déclaré dès mai 2015 que ces deux réseaux étaient liés à plusieurs personnalités politiques en Russie, comme les anciens premier ministre et ministre de la Défense Viktor Zubkov et Anatoly Serdyukov ou l’actuel vice-premier ministre Dimitri Kozak. Des responsables des services russes de lutte contre la criminalité organisée ont été aussi désignés comme compromises, tels que le Général Nikolai Aulov qui dirige le service de lutte anti-drogue ou les parlementaires Vladislav Reznik et Igor Sobolevsky, anciennement vice-président de la commission d’investigation de la Douma. Ces accusations sont certes crédibles à l’aune de ce qui est déjà connu de la corruption dans les milieux politiques et d’affaires en Russie, elles restent cependant sans conséquence pénale. La constitution russe exclut toute extradition d’un citoyen russe vers un pays tiers, et le bloc de constitutionalité espagnole exclut le jugement par contumace.

Ces annonces spectaculaires des juridictions espagnoles paraissent plus relever du coup politique, pour dénoncer le régime de Vladimir Poutine comme foncièrement corrompu et donc illégitime. La limite de l’exercice est qu’elle vient de juges, sans que cette position soit assumée par la diplomatie d’un Etat souverain, et surtout elle ne vient que d’un seul pays alors que pareille pression sur la Russie n’aurait de sens qu’à l’échelon européen. De plus, pareille critique du régime poutinien peut aboutir à des conséquences perverses. Les autorités russes pouvant sortir confortées auprès de leur opinion publique, en dénonçant ces dénonciations comme une ingérence dans les affaires domestiques du pays.

Le 2 mai, le roi Felipe VI d’Espagne a signé le décret de dissolution du Parlement espagnol. La chambre élue quatre mois et demi plus tôt était trop instable, les 350 députés étant divisés entre quatre groupes parlementaires – Parti populaire, Parti socialiste, Podemos, Ciudadanos – et de nombreux petits partis. La fragmentation était dès lors trop prononcée pour dégager des majorités sur le moindre texte, que ce soit entre droite et gauche, entre partisans de l’unité nationale et formations régionalistes voire sécessionnistes, ou entre les partis traditionnels et les nouveaux mouvements issus de la société civile. L’échéance des législatives du 26 juin est cruciale au-delà de la seule stabilité institutionnelle, cette fragmentation de la scène politique retranscrivant l’éclatement de la société civile espagnole. La période de la Transition de 1978 est close, et avec elle le souci du consensus qui animait jusque-là les Espagnols. Gauche et droite se disputent sur l’héritage républicain ou franquiste, régionalistes et nationalistes le font sur les symboles et références communes ou distinctes.

Le 4 mai, le premier ministre turc Ahmet Davutoglu a quitté ses fonctions. Ce départ a suscité deux craintes de la part des interlocuteurs européens de la Turquie, notamment en Allemagne. Norbert Röttgen, le président de la commission des affaires étrangères au Bundestag a explicité ces craintes comme celle d’une confirmation du caractère autoritaire du régime turc, autour du président Erdogan, et éventuellement une remise en cause de l’accord passé avec l’UE sur la régulation des flux de migrants. La Chancelière Merkel a toutefois pondéré ces craintes, en mettant en exergue la baisse dudit flux, qui est passé depuis l’accord d’avril 2016 de milliers d’entrées par jour à une dizaine en Allemagne.

Le 4 mai, la Commission européenne a par justement réformé le système européen de l’asile. Cette refonte a cherché à rééquilibrer la charge de l’accueil entre les Etats-membres, notamment en soulageant les pays de la périphérie de l’UE et en accordant une aide financière aux pays d’accueil dont l’équilibre budgétaire serait fragile. Ces orientations sont normalement assurées par une nouvelle agence de l’UE pour l’asile, mais ses chances de réussite sont réduites et ce pour deux considérations. D’abord, ses moyens matériels sont très limités, ses crédits étant budgétés par l’UE qui a elle-même des ressources financières restreintes. Ensuite, l’agence est entravée par les oppositions ou l’absence de cohésion entre Etats-membres ; les pays du groupe de Visegràd (Pologne, Slovaquie, Hongrie) ne veulent pas assumer leur part de l’accueil, et la Grèce est isolée alors qu’elle requiert le plus le soutien des autres pays de l’UE.

Le 19 mai, le Monténégro est devenu le 29ème membre de l’OTAN, sous réserve de ratification de l’accord d’adhésion par les autres membres de l’Alliance atlantique. L’apport monténégrin aux opérations militaires de l’OTAN est négligeable, même si elle a déjà assisté l’opération en Afghanistan avec un contingent de 2000 soldats. L’intérêt de l’adhésion est triple en fait. Pour le Monténégro, cette adhésion permet aux forces progressistes et pro-européennes du pays de presser les autorités à initier les réformes requises pour devenir un Etat de droit, au sens plein du terme.

L’OTAN a ses exigences en la matière, qui permettent de faciliter une future adhésion à l’UE qui nécessite le respect des critères de Copenhague. Ensuite, le Monténégro sert d’exemple destiné à la Serbie, pour lui démontrer l’intérêt d’une adhésion à l’OTAN que le pays refuse 20 ans après avoir subi ses bombardements. L’adhésion à terme de la Serbie est voulue pour consolider la paix dans les Balkans occidentaux, un conflit entre pays-membres étant présenté comme improbable – le précédent de la guerre turco-grecque de 1974 pondère cependant cette analyse. Enfin, cette adhésion est aussi un signal destiné à la Russie alors que les tensions montent entre cette dernière et l’OTAN, suite à l’annexion de la Crimée. Les autorités russes ont d’ailleurs qualifié cette adhésion de « provocation », confirmant la stratégie d’expansion qu’elles prêtent à l’OTAN, d’autant plus que les deux pays ont des liens culturels et surtout économiques très étroits. Un tiers des entreprises monténégrines sont possédées par des capitaux russes, notamment dans l’immobilier et l’hôtellerie. La Russie sera certainement attentiste sur cette question car la situation lui est favorable en réalité : d’une part, les enjeux financiers et stratégiques avec le Monténégro restent mineurs, notamment par rapport à la Serbie qui reste pour sa part un allié fiable de la Russie ; d’autre part, les partis pro-russes monténégrins contestent l’adhésion et appellent à faire des élections générales en octobre prochain un référendum sur l’adhésion. Le premier ministre Milo Djukanovic risque de vouloir biaiser l’élection pour se maintenir au pouvoir, après 25 ans de mandat, alors que l’opinion est très divisée sur la question et que des doutes sur la sincérité de ce référendum par destination ne provoque des troubles, au profit de la position russe.

Le Moyen-Orient

Dans la nuit du 1er mai, des manifestants ont pénétré dans la Zone verte de Bagdad et ont saccagé le Parlement irakien. Cette manifestation était animée par la révolte de la population envers la corruption des responsables publics, et aussi envers leurs jeux claniques qui sont dénoncés comme nuisant à l’efficacité de l’action publique, à la redistribution sociale et à l’unité du pays. Ces protestations sont toutefois ambigües. La dénonciation de la fragmentation sectaire du personnel politique est portée par essentiellement par des partisans de Moqtada al-Sadr, le meneur chiite qui a pourtant des hommes de paille dans le personne politique et ce en revendiquant leur identité chiite. La portée à accorder à cet événement prête aussi à confusion. Le peuple irakien est mécontent de la mauvaise gouvernance et de ses retombées néfastes pour lui, indépendamment des clivages identitaires (Arabe ou Kurde, sunnite ou chiite). La gouvernance par quotas ethnico-sectaires et la corruption qu’elle entretient sont dénoncées pour expliquer les pannes d’électricité, qui suscitent des manifestations en Irak depuis 2005. Ces manifestations ont gagné en intensité depuis l’année dernière, ces pannes s’étant aggravées faute d’entretien car le gouvernement n’a plus les recettes requises, en raison de la baisse du prix du pétrole. La chaleur estivale connaît en plus des pics historiques qui accablent les populations, faute de climatisation. Par contre, les Irakiens ne croient pas eux-mêmes que cela aboutira ni ne doit aboutir à un recours à la violence contre les institutions – ils affirment eux-mêmes être fatigués du conflit, après le cycle initié par le renversement de Saddam Hussein en 2003. Le recours aux manifestations et aux revendications est préféré, surtout que si les blocages sont jugés injustifiables ils sont toutefois perçus comme supportables, pour le moment. Toutefois, cet optimisme paraît déplacé alors que le pays est engagé dans la lutte contre Daech : la sécurisation des personnalités politiques durant la manifestation a détourné des forces militaires du front septentrional contre les djihadistes. Cet affaiblissement des percées irakiennes contre Daech a permis à ladite organisation de rassembler ses forces et de procéder à des ripostes, sous la forme d’attentats-suicides.

Depuis, la stabilité politique n’est pas revenue comme l’atteste la nouvelle tentative de manifestants de rentrer dans la Zone verte le 20 mai, et l’absentéisme de nombreux députés depuis en dépit de la reprise des travaux parlementaires le 29 mai. La nuisance de cette instabilité politique pour l’effort de guerre irakien doit être relativisée : l’Irak est toujours engagé dans la lutte contre Daech, comme le démontre la reprise de Fallouja initiée le 30 mai. Le chaos de la gouvernance à l’arrière se traduit sur le front avant tout par une insuffisance des moyens, tels que les sapeurs requis pour déminer mais qui ne sont que quelques dizaines par division et sont visés particulièrement par les snipers de Daech, ce qui ralentit l’avancée dans le centre-ville.

Le 28 mai, la Ligue arabe a cautionné son soutien et sa participation à l’initiative de paix israélo-palestinienne promue par la France. Ce projet du Ministère français des affaires étrangères est bienvenu pour la Ligue arabe, sa création ayant été largement motivée par la cause palestinienne. L’échec des pays arabes sur ladite cause a discrédité et la Ligue et ses pays-membres auprès des Palestiniens, au risque que les différents mouvements islamistes ou des pays non-arabes (Turquie, Iran) ne s’imposent comme des soutiens plus fiables et n’en profitent pour gagner en influence. De plus, la plupart des pays arabes sont désormais acquis à la cohabitation avec Israël, quand bien même ils ne l’assument pas publiquement. L’option de la cohabitation entre Israéliens et Palestiniens est dès lors privilégiée par les pays arabes. Pour la France, l’enjeu est également l’influence : cette initiative saisit le vide laissé par les Etats-Unis, suite à l’échec de leur dernière initiative en ce sens en avril 2014. La France espère ainsi rééquilibrer son image dans le monde arabe pour revenir à l’aura de la position gaullo-mitterrandienne, et revenir sur la tendance à soutenir inconditionnellement Israël que les opinions publiques arabes ont discerné depuis la fin du second mandat du Président Chirac. Cette négociation est annoncée pour le 3 juin, et est censée préparer le terrain à des échanges directs entre Israéliens et Palestiniens en arrêtant des incitations multilatérales, comme des promesses d’aide financière ou des garanties sécuritaires. Américains, Russes, le Service Européen pour l’Action Extérieure (SEAE), les Nations Unies et en fait la majorité des pays arabes et européens seront acteurs du processus. La limite de l’initiative française est la stratégie retenue par le gouvernement Netanyahou, qui refuse tout processus multilatéral et lui préfère des négociations directes avec les Palestiniens. L’actuel gouvernement israélien postule que le processus de colonisation aura raison de la revendication nationaliste des Palestiniens, et qu’alors toute négociation directe sera en sa faveur car vidé de sa substance.

L’Asie

Le 6 mai, le premier ministre japonais Shinzo Abe et le président russe Vladimir Poutine se sont rencontrés. Cette réunion des deux chefs d’Etat a abouti à un plan de coopération bilatérale, portant sur des séries de projets répartis en huit secteurs dont le développement de l’Extrême-Orient russe, notamment dans les domaines de l’énergie et de la santé. Ce plan comprend aussi la tenue de rencontres entre leurs vice-ministres des affaires étrangères pour régler le contentieux des îles Kouriles du Sud, à partir de juin. Ces îles occupées par la Russie depuis 1945 mais revendiquées par le Japon nuisent au rétablissement de relations normales entre les deux pays. La perspective d’un accord à court terme est toutefois entravée, en dépit de l’intérêt pour la Russie de renforcer sa collaboration économique avec le Japon. Les îles Kouriles accueillent une partie des SNLE assurant la dissuasion nucléaire russe, ont des réserves importantes en hydrocarbures et en minerais stratégiques comme le rhénium, et 20 000 colons russes dont le maintien constitue une question d’image, comme la démonstration du contrôle russe sur la Sibérie orientale.

Dimitri Medvedev a confirmé cet attachement russe aux îles Kouriles en août 2015, en annonçant un plan de développement décennal 2016-2025 pour ces îles, à hauteur de 70 milliards de roubles (plus d’un milliard de dollars). La présence militaire russe a par ailleurs été renforcée depuis le printemps 2016, avec l’installation de drones et de nouvelles batteries de missiles côtières. L’enjeu devient ainsi dilemme pour le Japon, qui voudrait résoudre le différend à l’amiable avec la Russie, pour à la fois satisfaire ses propres exigences nationalistes et consolider le partenariat avec la Russie. Le premier ministre Abe serait tenté d’alléger unilatéralement les sanctions décidées au G7 contre la Russie suite aux événements en Ukraine, pour finir de convaincre Vladimir Poutine de céder les îles in fine. Cependant, le Japon reste attaché à son alliance avec les pays occidentaux et reste rétif à franchir le pas.

Le 8 mai, le septième congrès du parti des travailleurs nord-coréens s’est ouvert. Ce congrès est le premier depuis 1980, et ainsi depuis la fin de la Guerre froide qui a marqué l’isolement international du pays. L’ouverture de ce congrès a été motivée justement par la nécessité de démontrer la résilience du régime, auprès de la communauté internationale qui ne cesse de renforcer les sanctions. Kim Jong-Un doit démontrer que le régime ne risque pas de s’effondrer du fait des embargos ou gels d’avoir décidés en réaction de ses expérimentations balistiques ou nucléaires, même depuis que l’allié chinois s’inquiète également de cette escalade militaire et participe activement aux différentes sanctions des Nations Unies. Le Juche cherche ainsi à conforter sa légitimité en interne également, alors qu’il n’est au pouvoir que depuis cinq ans et est arrivé avec la réputation d’être expérimenté voire pire, tenté par une libéralisation du régime et une ouverture vers l’Occident. Le congrès sera certainement l’occasion de mobiliser la population derrière le régime, en mettant en avant la menace d’une agression étrangère et les progrès du développement économique, même si lesdits progrès sont purement déclaratifs et ne servent qu’à amadouer la population qui souffre du sous-développement.

Le 23 mai, l’Administration Obama a levé l’embargo sur les matériels militaires que les Etats-Unis imposaient au Vietnam depuis 50 ans. Cette décision procède de la logique plus générale de l’Administration américaine de normaliser ses relations avec ses ennemis hérités de la Guerre froide, pour reconfigurer ses réseaux d’alliances à l’aune du nouveau contexte géostratégique. Le Vietnam est avec les Philippines l’un des pays riverains de la mer de Chine méridionale qui est en crise diplomatique ouverte avec la République Populaire de Chine (RPC), en raison des prétentions territoriales de cette dernière sur ladite mer. Les Etats-Unis cherchent justement depuis l’Administration Bush Jr. à endiguer la montée en puissance de la Chine, sans rentrer pour autant en conflit ouvert avec elle et maintenir les partenariats diplomatiques ou économiques. C’est la logique d’ « endigagement » ou un compromis entre engagement et endiguement. Soutenir militairement les concurrents et voisins de la Chine permet aux Américains de consolider cette stratégie, notamment sur l’enjeu de la mer de Chine méridionale qui est cruciale pour eux. Les prétentions chinoises remettraient en cause la liberté des mers, qui accorde une marge de manœuvre stratégique pour la puissance aéronavale que restent les Etats-Unis. La ratification de l’accord de libre-échange transpacifique par le Vietnam participe aussi de ce rapprochement avec les Etats-Unis, tout en soulignant aussi les limites. Cet accord ne remet pas en cause l’existence de l’ASEAN, la zone de libre-échange et de coopération économique en Asie du Sud-Est. Le Vietnam aspire à monter en puissance dans cet espace économique mais l’ASEAN est très dépendante de la RPC, ce qui limite la capacité du Vietnam à s’opposer sérieusement aux manœuvres chinoises.

L’Afrique

Le 15 mai, une trentaine de pays ont adhéré aux principes de Kigali sur la protection des civils. Cette déclaration a été portée par le Rwanda depuis l’année dernière, aboutissant à une conférence sous l’égide des Nations Unies où ces principes ont été adoptés. Cet engagement des pays fournisseurs de troupes pour les opérations de maintien de la paix (OMP) cherche à optimiser la protection des civils durant lesdites opérations, le Rwanda ayant appelé l’ONU africaine à se confronter au bilan médiocre des OMP en la matière. Les exemples d’actualité des opérations en République démocratique du Congo ou en République centrafricaine démontrent en effet que les Casques bleus sont impuissants à préserver les civils des violences. Les principes de Kigali visent notamment une limite majeure à la protection des civils par les Casques bleus, que sont les *caveats* ou règles que posent les pays fournisseurs de troupes à l’emploi de leurs personnels. Ce sont notamment les pays asiatiques qui posent problème, en fixant que leurs militaires ne peuvent employer la force que pour des motifs d’autodéfense et écartant dès lors qu’ils puissent s’interposer pour protéger des civils. Toute la limite de cette déclaration est qu’elle est dénuée de tout aspect contraignant. De plus, beaucoup d’Etats restent attachés à leur souveraineté et sont réticents à laisser l’initiative du déploiement de leurs soldats à un commandant opérationnel de l’ONU.

Les Amériques

Le 3 mai, le président vénézuélien Nicolas Maduro a annoncé une hausse du salaire minimum de 30%. Cette annonce démontre l’impasse dans lequel le régime chaviste s’est retrouvé, cette mesure étant une réponse dérisoire face à l’hyperinflation dont souffre le pays et a atteint alors les 700%. L’exécutif vénézuélien n’a guère de marges de manœuvre financière, la baisse du prix du pétrole limitant drastiquement ses rentrées. Cette aggravation de la situation sociale et économique du pays risque dès lors de menacer la pérennité du chavisme au pouvoir, l’opposition parlementaire prenant prétexte de cet échec de l’exécutif pour l’entraver et gagner en soutien populaire contre lui. La coalition des anti-chavistes a acquis la majorité parlementaire en décembre 2015, et ne cesse depuis d’opposer son veto à toutes les mesures de la présidence qu’elle critique.

Le 13 mai, le Sénat brésilien a voté la destitution provisoire de la présidente Dilma Rousseff. Cette confirmation de la chute de la gauche de gouvernement brésilienne est le résultat avec effet retard des révélations en série sur la corruption politique, même si Dilma Rousseff n’a pas été impliquée directement dans les scandales Petrobras ou du *mensalão*. Ces scandales ont cependant provoqué la chute de nombreuses personnalités de son mouvement politique, et son prédécesseur et mentor Lula da Silva est dorénavant mis en cause comme organisateur de ces systèmes. La tentative de purge au sein de sa propre coalition n’a pas été mise au crédit de la présidente, quand le scandale Petrobras a éclaté en 2013. Au-delà de la haine de l’opposition à son égard et envers sa formation politique, au-delà du biais trouvé de la constater pour une malversation de comptabilité publique afin d’occulter un déficit, son rejet est vraiment populaire. Les Brésiliens étaient attachés au discours anti-corruption que portait le Parti des travailleurs de Lula, presque autant qu’à ses mesures anti-pauvreté. La compromission des hiérarques du parti dans des réseaux de corruption a dès lors profondément déçu, et a alimenté leur rejet en bloc. Ces scandales démontrent par ailleurs l’instabilité structurelle du système politique brésilien, qui entrave les capacités de l’Etat à adopter des mesures de long terme.

Ces systèmes de corruption servaient effectivement non pas à de l’enrichissement personnel, du moins au départ, mais à acheter des voix de parlementaires en faveur de la coalition autour du Parti des travailleurs. La révélation de ces mécanismes a justement abattu toute coalition parlementaire, aboutissant au chaos politique actuel et démontrant l’immaturité des élus brésiliens, qui sont beaucoup trop nombreux inaptes à s’associer d’un vrai programme de gouvernement. Cette instabilité risque de gêner le vice-président Michel Temer, chargé de remplir les fonctions effectives de la présidence le temps des 180 jours durant lesquels le Sénat va instruire le cas de Dilma Rousseff puis la juger. Le Sénat est acquis à l’opposition et risque fort de voter son inculpation, ce qui explique que Michel Temer anticipe le non-retour à la présidence de Dilma Rousseff en annonçant une nouvelle politique. L’orientation néolibérale qu’il a annoncé est certainement morte née, Michel Temer ayant une popularité à 8% car il porte l’image d’un traître qui était tout aussi impliqué que Dilma Rousseff dans les faits reprochés mais s’en est sorti en ralliant ses adversaires. Ce revirement idéologique de Michel Temer suscite déjà des tensions avec les formations de gauche et les militants ou électeurs du Parti des travailleurs, plus les syndicats, qui annoncent des manifestations et des grèves en réponse. D’aucuns espèrent que des institutions non élues mais civiles, au contraire des juntes militaires qui ont dirigé le pays pendant des décennies, pourront stabiliser la démocratie brésilienne en dépit de ses lacunes. La police fédérale, les juges et les procureurs ont acquis un réel soutien populaire suite à son action contre ces réseaux de corruption, et les Brésiliens reposent désormais leur confiance en eux.

Le 27 mai, la troisième édition du rapport annuel de la Réserve fédérale américaine, Rapport sur le bien-être économique des ménages aux Etats-Unis, a été publiée. Ce rapport démontre que le niveau de vie des Américains ne s’est amélioré que légèrement en 2015. Si 69% d’entre eux affirment vivre « confortablement » ou « correctement » contre 62% en 2013, 76 millions d’entre eux se considèrent « exclus du progrès » en cours et sont de plus en plus pessimistes sur une amélioration des revenus, 23% l’espérant encore contre 29% en 2014. Un quart des travailleurs américains doivent cumuler au moins deux emplois, un sur deux ne peut pas assumer une dépense imprévue supérieure à 350 euros, presque un tiers ne dispose d’aucune économie ou d’un plan d’épargne pour assurer leur retraite. L’endettement de millions de ménages précaires à des taux prohibitifs augmente. Ces Américains dans la précaire restent majoritairement les représentants des minorités, Afro-Américains et Latino-Américains des ghettos urbains, mais de plus en plus de WASP appauvris par la crise économique de 2008-2009 rejoignent ce public. Cette pauvreté systémique qui s’est installée aux Etats-Unis influence l’actuelle campagne présidentielle, les deux principaux candidats s’étant focalisé l’une ou l’autre de ces populations paupérisées. Hillary Clinton cherche à attirer les voix des minorités ghettoïsées, tandis que Donald Trump vise les frustrations des classes moyennes WASP qui reprochent à l’Administration Obama de n’avoir pas bénéficié du retour de l’activité.

Sujets transversaux

Le 3 mai, le Président de la République française François Hollande annonce qu’il s’opposera à l’adoption du traité transatlantique, s’il devait être adopté en l’état des négociations. Cette posture des autorités françaises démontre l’évolution négative des négociations, les Etats-Unis semblant se braquer sur un certain nombre de stipulations qui les favoriseraient au détriment de leur partenaire européen. L’accord paraît dès lors contre-productif si les Américains imposent des conditions léonines, l’UE ayant par ailleurs le modèle de l’accord de libre-échange avec le Canada.

Le Canada a contracté cet accord suivant une démarche pleinement multilatérale, faisant des concessions suffisantes pour que l’UE obtienne aussi des avantages équivalents aux gains pour son partenaire nord-américain. Toutefois, les négociations restent le fait de la Commission européenne qui tient à les continuer, et tout arrêt requerrait une majorité des Etats-membres qui n’est pas acquise en l’état.

Le 12 mai, une conférence de lutte contre la corruption a eu lieu à Londres. Cette conférence est organisée à l’appel du premier ministre britannique David Cameron, qui a réagi ainsi au scandale des *Panama Papers*. L’objectif est d’aller au-delà des mesures déjà prises et qui s’avèrent insuffisantes, comme la Déclaration des Nations Unies de lutte contre la corruption. Le but est de former une coalition de pays volontaires pour prendre des initiatives concrètes et pionnières, comme un renforcement de la coordination policière, rendre imprescriptible les faits de corruption ou même constituer une cour internationale dédiée. Le gouvernement de David Cameron a pris cette initiative pour répondre aux preuves avancées impliquant des personnalités britanniques, et a trouvé des soutiens qui ont perçu leur intérêt sécuritaire à lutter contre la corruption. Des pays comme l’Afghanistan, le Nigéria ou la Colombie ont acté que la corruption alimentait les frustrations populaires et contribuait à l’instabilité sociale ou politique, et qu’en plus elle facilitait le financement de leurs insurrections armées. La limite de cette initiative est le refus de principe de pays majeurs dans l’économie mondiale, de s’engager dans un système contraignant et multilatéral de lutte contre la corruption. La Chine rejette cette initiative notamment, voulant garder la maîtrise de ses propres mesures anti-corruption qui comprennent souvent une composante de purge politique.

Du 22 au 24 mai, le premier sommet sur l’action humanitaire sous l’égide des Nations Unies a eu lieu en Turquie. Ce sommet a été décevant, aucune avancée significative n’ayant été possible en l’absence des chefs d’Etat ou de gouvernement des principaux pays occidentaux et donc donateurs. Même le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon était absent. Les échanges ont été gâtés par ailleurs en raison des dissensions entre ONG, qui ont même amené certains comme MSF à quitter la conférence et à en dénoncer l’ambiance délétère. Le choix de la Turquie comme pays-hôte n’a rien arrangé, alors que ce pays est critiqué pour ses mesures contre la rébellion kurde et le caractère autoritaire de sa gestion des flux de migrants.

Les 26-27 mai, le dernier sommet du G7 a eu lieu au Japon. Ce G7 a été marqué par le discours de Barack Obama au Monument de la Paix, à Hiroshima, où le président américain a réitéré son appel à prévenir toute nouvelle frappe atomique dans le monde, sans présenter d’excuses au Japon pour le bombardement atomique de 1945. Le président américain relance ainsi son engagement du discours de Prague en 2009, en faveur d’un monde libéré de l’arme atomique, malgré les tensions réactivées en Europe avec la Russie suite à sa décision d’installer un système balistique en Roumanie. Le G7 a au moins réussi sur ce point à adopter un engagement sur une coopération renforcée pour le désarmement et la contre-prolifération nucléaire, de même qu’un engagement sur le climat et le développement. Le Japon a cherché comme pays-hôte à amener à l’agenda du G7 ses propres préoccupations. Le premier ministre japonais Shinzo Abe a mis en avant les enjeux sécuritaires de l’Asie, c’est-à-dire la Corée du Nord et ses programmes balistiques ou les prétentions chinoises en mer du Chine méridionale. Le Japon a aussi pressé à des mesures pour relancer la croissance mondiale, avec des mesures coordonnées de relance monétaire ou budgétaire. Shinzo Abe a aussi cherché à rapprocher le G7 de la Russie, à la suite des accords conclus avec le Japon et pour contrebalancer le poids de la Chine en Asie.

Le premier ministre japonais dispose d’un instrument d’influence auprès des Européens pour aller dans son sens, avec l’aide financière pour l’accueil des réfugiés du Moyen-Orient, qui représente 1,5 milliard de dollars sur une préoccupation majeure de l’UE.